

**FORMULAIRE DE SOUMISSION
IMMEUBLE AVEC BÂTIMENT(S)**

Identification du bien :

1. Je, soussigné(e), offre un prix de
dollars canadiens (en lettres), (en chiffres), plus
les taxes, s'il y a lieu, pour la propriété décrite ci-après :

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot
et le matricule du cadastre du Québec,
circonscription foncière de Sainte-Anne-des-Monts.

Le lot d'une superficie de mètres carrés,
situé sur la rue/avenue

Le tout sujet aux servitudes actives et passives apparentes ou
occultes.

2. Je déclare que ce prix est valide pour 90 jours à compter de ma
soumission ;

3. Je m'engage à ne pas exiger d'arpentage du terrain et à n'exiger
de la municipalité de la Ville de Murdochville que les titres de
propriété en sa possession ;

4. Je m'engage de plus à faire rédiger, à mes frais, un acte d'achat
notarié dans les 60 jours de l'acceptation de la soumission par le
Conseil. Tout autre frais notarié, incluant les radiations, seront
à ma charge ;

5. Je reconnais que la vente est à mes risques et périls ;

6. Je m'engage à payer le prix complet lors de la signature du
contrat notarié, déduction faite de l'acompte de deux mille cinq
cent dollars (2 500 \$) exigé lors du dépôt de cette présente offre.
Si mon offre se voit refusée, la Ville de Murdochville me
remboursera l'acompte dans les 5 jours suivants la date de refus.
Dans l'éventualité où mon offre serait acceptée, je reconnais que
l'acompte ne pourra être remboursée en aucun cas de désistement de
ma part ;

7. Je déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des règlements
relatifs au plan d'urbanisme de la Ville de Murdochville, et je
reconnais que je comprends la portée juridique de ces derniers ;

8. Je m'engage à rénover le ou les bâtiments conformément aux règlements d'urbanisme de la Ville de Murdochville et ce, dans un délai de deux (2) ans suivant la date de signature de l'acte notarié. A défaut de quoi, la Ville de Murdochville aura le droit d'exiger la rétrocession de l'immeuble présentement vendu, en me remboursant le prix payé, déduction faite des frais de transfert de propriété et je m'engage alors, dans une alternative, à signer tout document pour donner effet à cette rétrocession et également, dans une telle alternative, toutes les améliorations faites audit terrain appartiendront comme autres dommages liquidés à la Ville de Murdochville ;

9. Je reconnais que si je ne satisfais pas à l'obligation de rénover ci-dessus mentionnée au paragraphe 8, que moi ou mes ayants droits ne pourront, durant les 4 années qui suivent la date de signature de l'acte de vente, vendre à des tiers tout ou partie de l'immeuble présentement vendu, sans d'abord l'offrir à la Ville de Murdochville au prix payé. La Ville de Murdochville aura un délai de 60 jours, à compter de la réception d'une telle offre pour l'accepter ou la refuser ;

Je reconnais que la condition ci-haut est imposée au profit de la Ville de Murdochville. Dans le cas où il n'en serait pas tenu compte, ladite condition entraînera une annulation pure et simple, au profit de la Ville de Murdochville, de la présente vente relativement à ce terrain, sans remboursement autre que le prix payé pour l'acquisition, déduction faite des frais de transfert de propriété. Dans un tel cas, toutes les améliorations faites à ce terrain appartiendront à la Ville de Murdochville comme autres dommages liquidés.

10. Je reconnais que la Ville de Murdochville aura jusqu'au afin de déplacer tout bien lui appartenant et entreposé sur les lieux, et de démolir les bâtiments localisés sur l'immeuble, s'il y a lieu, mais non les fondations.

..... Nom de l'acheteur (en lettres moulées) Signature de l'acheteur
---	----------------------------------

Adresse :

.....

Téléphone :(jour)..... (soir).....

Courriel :